



Nous ne laisserons pas expulser nos élèves

Chaque jour dans les écoles, les collèges, les lycées et à l'université des enfants et des jeunes étrangers sont scolarisés certains ont des parents sans-papiers, d'autres sont seuls. Les enseignants, les personnels de vie scolaire, de santé, de direction, les assistants de service social sont à leurs côtés pour leur permettre une scolarisation et une poursuite d'études qui les aide à reconstruire une vie après avoir quitté des pays qu'ils et elles ont dû fuir seuls ou avec leur famille souvent dans des conditions dramatiques.

Dans ce travail difficile les personnels sont pleinement investis et les élèves aussi. C'est là tout le droit à la scolarisation de toutes et tous à l'école publique qui tente de se réaliser. L'intégration de ces élèves, de ces familles à un tissu scolaire nouveau, inconnu, mal connu se déroule souvent très bien.

L'expulsion de ces élèves d'un pays où ils pensaient trouver asile est un non sens au regard de la déclaration internationale relative aux droits de l'enfant qui énonce dans son article 3 : « *Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.* ».

Leur expulsion et leur maintien dans une insécurité constante sont un non sens au regard de leur investissement scolaire et des missions de nos professions. Nous avons la charge d'instruire dans la sérénité. **C'est pourquoi nous ne pouvons accepter l'expulsion de nos élèves.**

Agissons maintenant

Pour ces raisons, SUD éducation, la CGT édu'ction et la FSU appellent les personnels de l'éducation nationale à renforcer les mobilisations engagées. Depuis début janvier les personnels et les parents d'élèves se mobilisent pour défendre leurs élèves de familles sans papiers au **collège Albert Camus, au lycée Amédée Gasquet à l'école Jules Ferry à Cébazat dans les écoles Michelet et Charles Perrault à Clermont-Ferrand**. Plusieurs rassemblements se sont déroulés devant les établissements et deux rassemblements ont été organisés avec les militantes et militants du Réseau Education Sans Frontières RESF devant la préfecture. La préfecture a reçu une délégation mercredi 25 janvier et une lettre a été remise à la préfète samedi 26. Soyons nombreux aux prochains rendez-vous.

Mercredi 1^{er} février 11H 30 école Jules Ferry à Cébazat.

Mercredi 1^{er} février 18H Préfecture à Clermont-Ferrand

**Contre l'expulsion de nos élèves, pour la régularisation de tous les sans-papiers,
pour un véritable droit d'asile**